

Comment planter et entretenir les haies

Contenu

| | |
|---|----|
| De quoi se compose une haie ? | 2 |
| Quelles sont les conditions à respecter et les contributions attribuées ? | 2 |
| La plantation des haies | 3 |
| Le choix des espèces | 4 |
| Le plan de plantation | 5 |
| La bonne façon de planter | 6 |
| L'entretien des haies | 7 |
| Les différents types d'entretien | 8 |
| Quel type d'entretien pour quelles espèces ? | 9 |
| Comment entretenir les différents types de haies ? | 10 |
| Entretenir la bande herbeuse | 11 |
| Comment améliorer la qualité écologique d'une haie ? | 12 |
| Pour en savoir plus | 12 |



1

Les haies jouent un rôle important, non seulement du point de vue écologique, car lorsqu'elles sont situées au bon endroit et entretenues de façon adéquate, elles assurent de nombreuses fonctions, aussi bien pour la nature que pour l'agriculture et le paysage.

- Pour beaucoup d'auxiliaires et d'autres animaux, les haies et les bandes herbeuses qui les bordent sont une source de nourriture permanente ainsi qu'un lieu de reproduction et d'hivernage.
- Les haies servent à relier des milieux naturels entre eux et sont utilisées comme voie de circulation par la faune.
- Les haies, grâce à leur enracinement, consolident les talus et les berges des cours d'eau, diminuent les risques de glissement de terrain et l'érosion superficielle.
- Lorsqu'elles atteignent une hauteur suffisante, les haies protègent les cultures des effets négatifs du vent (action mécanique, évaporation du sol, etc.).

Quel est le but de ce document ?

Vous souhaitez planter une haie mais ne savez pas quelles espèces choisir ?

Vous devez entretenir une haie mais ne savez pas comment procéder ?

Ce document contient tous les renseignements nécessaires pour la plantation des haies, leur entretien ainsi que des conseils pour l'amélioration de leur qualité écologique.



2

De quoi se compose une haie ?

La haie est une bande boisée formée de plusieurs strates d'éléments herbacés, arbustifs et, le cas échéant, arborescents ; elle est composée des éléments suivants :

- un **ourlet herbacé**, zone de contact entre les milieux ouverts (herbages, cultures) et la partie boisée de la haie. Entretenu de manière extensive, l'ourlet sert de refuge à de nombreux insectes, notamment des auxiliaires des cultures, et abrite une flore diversifiée ;
- une strate composée de **buissons**, comme le troène, le fusain, le sureau ou la viorne, et de lianes ou plantes grimpantes, comme la clématite blanche ou le lierre. Les buissons épineux et ceux à baies (p. ex. prunellier, églantier) fournissent aux oiseaux protection, nourriture et sites de nidification ;
- éventuellement une strate de **petits et/ou de grands arbres** (p. ex. alisier, érable, sorbier, chêne, noyer, merisier) utilisés par les oiseaux de proie, tels que le faucon crécerelle, comme poste d'observation, depuis lesquels ils chassent dans les milieux alentour. Toutefois, il est conseillé de ne pas laisser s'installer trop d'arbres, car ils donnent beaucoup d'ombre et ne font pas toujours partie de la structure typique d'une haie.



Le sorbier des oiseleurs, un petit arbre typique des haies à large répartition.



L'alisier, un petit arbre des emplacements plus chauds.



La structure de la haie peut varier en fonction de sa composition et du mode d'entretien.

Quelles sont les conditions à respecter et les contributions attribuées ?

Les haies font partie de la surface agricole utile (SAU) pour autant qu'elles ne soient pas classées comme forêt. Une haie avec bande herbeuse extensive est imputable comme surface de promotion de la biodiversité (SPB) pour les prestations écologiques requises (PER). Elle donne droit à des contributions à la biodiversité des niveaux de qualité I et II.

Les exigences et les contributions selon l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD) sont résumées dans la fiche AGRIDEA « Promotion de la biodiversité dans l'exploitation agricole ».

Dans le cadre des projets de mise en réseau, les haies peuvent donner droit à la contribution pour la mise en réseau.

Les exigences peuvent être adaptées par le canton en fonction des espèces cibles à favoriser.

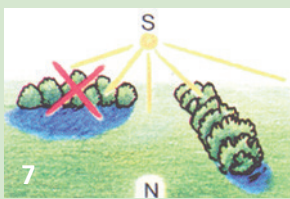
Contactez les services cantonaux de l'agriculture et de la nature pour obtenir toute information liée à la mise en réseau.

A quoi penser avant la plantation d'une haie ?

- Créer grâce aux haies un réseau reliant les autres milieux proches de l'état naturel (vergers, prairies extensives, jachères, forêts, etc.).



- Placer les haies dans une direction équivalente à l'exploitation usuelle des parcelles, si possible dans le sens nord-sud, pour ne pas gêner le travail des machines et minimiser l'ombre portée.



- Disposer les haies sur le côté sud des chemins et ruisseaux, de sorte que l'ombre tombe sur ces derniers plutôt que sur les champs.



- Respecter les distances par rapport aux propriétés voisines et aux routes fixées par la législation cantonale. Se renseigner auprès du service cantonal de l'aménagement du territoire et de la commune.

La plantation des haies

Le choix de l'emplacement

Le choix de l'emplacement va dépendre en premier lieu des fonctions que la haie doit remplir. Dans le cadre d'un projet de mise en réseau par exemple, les haies devront être plantées de manière à relier les autres milieux proches de l'état naturel, en tenant compte des besoins des espèces à favoriser. Au niveau de la parcelle, la haie sera disposée de préférence dans les endroits peu productifs sur le plan agricole (talus, digues, zones en pente ou autres accidents topographiques, bords de parcelles ou de ruisseaux). Même dans ces emplacements, la haie contribuera à la protection contre l'érosion ou à la régulation de l'humidité du sol et pourra donc avoir un impact positif sur la production agricole.



La haie comme élément paysager structure le territoire et relie des milieux proches de l'état naturel.



La haie protège le sol de l'érosion et permet de retenir l'eau dans le sol.

Les endroits à éviter

- Eviter les prairies sèches ou maigres de grande valeur biologique. Sur ces terrains, l'ombre portée des haies induirait une modification indésirable du microclimat (température, humidité, etc.) et par conséquent un appauvrissement de la composition botanique de ces herbages.
- En présence d'espèces qui ont besoin de milieux ouverts pour se nourrir et se reproduire, planter des haies ou des tronçons de haie composés uniquement de petits buissons (maximum 3 m de haut). Par exemple dans les terres ouvertes fréquentées par les alouettes des champs ou les prairies humides et les prés à litière occupés par le tarier des prés, le bruant proyer ou le vanneau huppé. Pour savoir si ces espèces sont présentes à l'endroit choisi pour la plantation, se renseigner auprès des associations locales de protection de la nature.

Attention au choix des espèces !

A cause des maladies dont ils sont vecteurs, éviter :

- les aubépines et les sorbiers près des arbres fruitiers à noyaux (feu bactérien);
- l'épine-vinette en zone de céréales et de vigne (rouille noire du blé);
- le chèvrefeuille des haies à proximité de vergers avec des cerisiers (mouche de la cerise);
- le genévrier à proximité de vergers de poiriers (rouille grillagée du poirier).

Le choix des espèces

N'utiliser que des plantes indigènes et adaptées à la région. Seules ces espèces peuvent répondre aux besoins en nourriture de la faune sauvage locale, notamment des auxiliaires. Favoriser en particulier les buissons épineux qui servent d'abri, de source de nourriture et de site de reproduction à la faune.

Le choix des espèces dépendra toutefois de plusieurs facteurs :

- des **caractéristiques de la parcelle** telles que l'humidité du sol et l'exposition. La fiche AGRIDEA «*Les plantes des haies*» présente les exigences des principales espèces de buissons et d'arbres pour le sol, la lumière, etc.;
- des **fonctions de la haie**. Une haie peut remplir plusieurs rôles, comme la protection contre l'érosion, la régulation du régime hydrique du sol ou/et elle peut offrir un abri et de la nourriture à la faune sauvage, notamment aux auxiliaires ainsi qu'aux pollinisateurs.



L'églantier, un buisson épineux typique.



En automne, les baies du chèvrefeuille offrent une nourriture bienvenue.



Le gazé pondant ses œufs sur sa plante hôte typique, l'aubépine.



A la sortie de l'hiver, le pollen précoce du saule est important pour les abeilles.



Larve de syrphé dévorant des pucerons sur un sureau noir.



Les coccinelles, dévoreuses de pucerons et de cochenilles, se réfugient dans les haies l'hiver.

Où se procurer le matériel de plantation ?

Des plants d'espèces indigènes peuvent être obtenus dans la majorité des pépinières forestières cantonales (plants forestiers), dans des pépinières ornementales ou des exploitations horticoles (généralement plants avec motte de terre).

- Les **plants forestiers** : particulièrement adaptés pour des haies épaisses et denses, favorables aux oiseaux :
 - les buissons légers : âgés de 2 ans, avec 1 à 2 tiges et peu de racines, ils ont une croissance très rapide et sont les plus facilement utilisables;
 - les buissons forts/denses : âgés de 3 à 4 ans, souvent livrés sans la motte de terre, ils ont une bonne croissance.
- Les **plants de pépinière** : plants vigoureux fournis avec la motte de terre. Ils sont cependant coûteux et subissent souvent un choc de transplantation.
- Les **jeunes pousses en provenance directe de la forêt** : souvent mal pourvues en racines, elles reprennent mal voire pas du tout; beaucoup de travail et échecs fréquents.

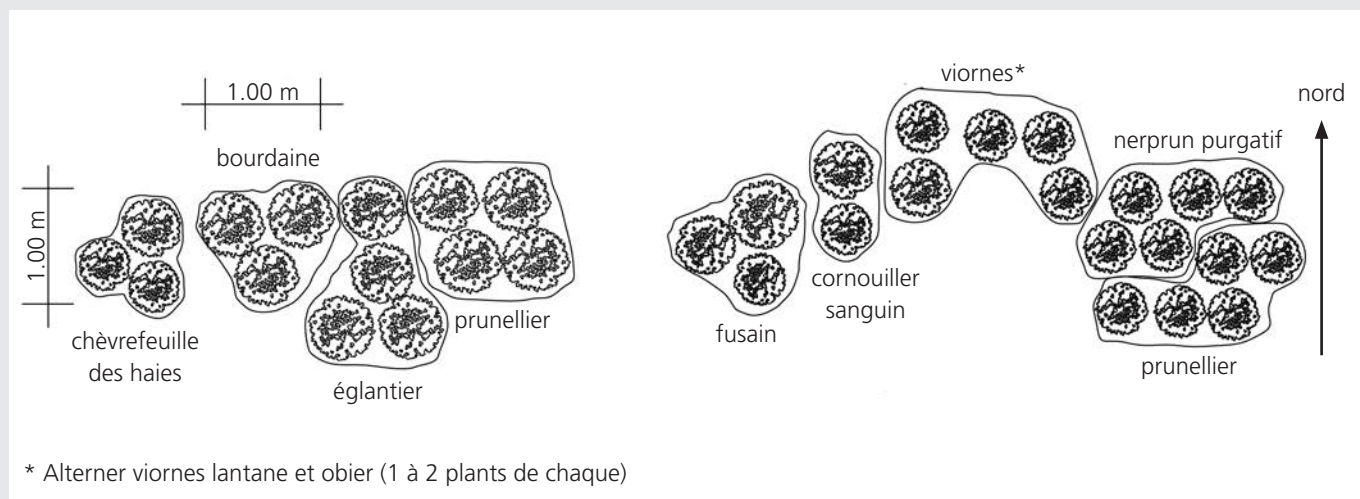
Avec de jeunes plants, les haies deviennent rapidement très denses grâce à leur forte croissance. Leurs rameaux et racines peuvent devenir en peu d'années plus gros et plus forts que ceux d'arbustes plantés à un âge plus avancé.

Conseil : planter les sureaux (noirs et à grappes) avec la motte de terre, car ils reprennent très mal, voire pas du tout, lorsqu'ils sont plantés avec les racines nues.

Le plan de plantation

Un plan de plantation permet de définir la disposition des différents types de plants prévus en tenant compte des points suivants.

- Créer des sinuosités et prévoir des trouées. Plusieurs petits tronçons de haie entrecoupés de zones enherbées (maximum 10 m de long) sont plus favorables à la faune qu'une longue haie linéaire et ininterrompue.
- La longueur optimale d'une haie est de 100 à 150 m.
- Planter au moins un tiers de buissons épineux.
- Prévoir d'abord la disposition des grands arbres :
 - les arbres ainsi que les buissons de haute taille font partie de l'intérieur de la haie ;
 - les buissons de taille plus basse font partie de sa marge externe.
- Le nombre de rangs dépend de la largeur souhaitée de la haie ; en règle générale, 1 m de distance entre deux rangs. La distance entre les jeunes plants dans les rangs dépendra de la manière dont l'herbe sera fauchée (faucille, faux, motofaucheuse ou piétinement). Cependant, la distance entre deux buissons doit être d'au moins 1 m ; celle entre deux arbres destinés à grandir, de 30 m.
- Regrouper plusieurs plants d'une même essence, afin d'éviter la compétition entre les espèces :
 - **petits buissons** comme le chèvrefeuille des haies, l'églantier : planter 5 à 10 plants ensemble ;
 - **buissons épineux** comme le prunellier, le nerprun, l'aubépine : regrouper jusqu'à 10 plants ;
 - **buissons de taille moyenne** comme les viornes lantane et obier : regrouper au moins 5 plants ;
 - **arbustes** comme le merisier ou le sorbier des oiseleurs : doivent être plantés seuls ou jusqu'à 3 plants maximum.
- Respecter les besoins en lumière de chaque espèce en les plaçant soit du côté ensoleillé, soit ombragé (voir la fiche AGRIDEA « *Les plantes des haies* »).



Quand procéder à la plantation ?

Planter durant la période de repos de la végétation (début novembre à fin avril), mais jamais lorsque le sol est détrempé, gelé ou couvert de neige.

La plantation d'automne laisse aux plantes une plus longue période d'adaptation. Les racines formées durant les premiers jours sans gel sont importantes pour supporter sans dommage les chaleurs de l'été suivant. Les bourgeons peuvent par contre être endommagés lors des hivers très froids. De plus, les dégâts causés par le gibier et des campagnols peuvent être importants.

La plantation d'automne se prête bien aux sols légers tandis que la plantation printanière est mieux adaptée aux sols lourds.

La bonne façon de planter

- Suivre les indications du plan de plantation.
- Une **bonne préparation du sol** influence favorablement le développement de la haie, surtout les premières années, et diminue la pression des graminées (en fonction du sol : travail superficiel ou/et sous-solage).
- Pendant les premières années, la végétation herbacée doit être maintenue à faible hauteur (piétinement, fauche) pour diminuer la concurrence avec les buissons et arbres ; une couverture du sol (paille, copeaux de bois, etc.) lors de la plantation peut **diminuer la levée de l'herbe** et limite l'évaporation du sol.



Déroutage d'une botte de paille sur un sol bien préparé.



Haie plantée à la limite de deux pâturages sur un sol recouvert de copeaux de bois.



Les plants mis en bauge peuvent être conservés plusieurs semaines sans subir de dégâts.

Mise en bauge des plants

- Ne tenir prêts qu'un petit nombre de plants à la fois, à planter de suite. Maintenir le reste en terre (en bauge) ou entouré avec un tissu humide, de manière à ce que les racines ne sèchent pas et restent protégées du vent et de la lumière. Lors de la mise en bauge, regrouper plusieurs plants et les maintenir serrés les uns contre les autres. De cette manière, il est possible de les garder pendant plusieurs semaines.

Au moment de la plantation

Enlever les parties faibles et blessées pour établir un poids équivalent entre les masses foliaire et racinaire afin d'assurer un bon bilan hydrique.

- Rabattre les racines en taillant toutes les parties endommagées.
- Tailler les longues racines ou celles qui sont tordues de manière à ce que leur longueur corresponde au trou de plantation ; la coupe doit toujours être « propre ».
- Rabattre les rameaux en taillant au niveau du premier œil (bourgeon) sain et fort ou, mieux, rabattre les rameaux à deux tiers de la longueur de la plante.

Procédé de plantation

- Creuser avec une bêche un trou aussi gros que la masse racinaire.
- Maintenir les plants dans le trou et recouvrir de terre fine.
- Tirer ensuite les plants légèrement vers le haut pour que la terre tombe entre les racines.
- Finir de remplir le trou avec de la terre et tasser avec les pieds.
- L'ajout d'engrais n'est pas nécessaire.

Après la plantation

Arroser abondamment, même en cas de pluie ! En période de sécheresse pendant la croissance, arroser de manière répétée. Marquer les jeunes plants à l'aide d'un piquet, afin d'éviter qu'ils ne soient coupés par erreur lors de la fauche de l'herbe. Pendant les premières années, maintenir la végétation herbacée à faible hauteur. Les campagnols seront aussi moins enclins à s'installer.



L'entretien des haies

Pourquoi entretenir les haies ?

Seule une haie entretenue associant diverses essences ligneuses et un ourlet composé de plantes typiques offre aux animaux des sites de nutrition, de nidification et de refuge.

En cas d'abandon, la haie va croître vers l'extérieur, devenir creuse à l'intérieur, pour finir par s'écrouler sur elle-même. Ceci est une évolution naturelle mais le danger existe alors de voir une seule espèce dominer lors d'une reprise de croissance, ce qui conduit à une haie sans grande valeur.



18

Un entretien correct maintient l'étagement des différentes strates et ménage les buissons à croissance lente.



19

Une haie délaissée et rabattue latéralement: la diversité des espèces diminue et la haie ne remplit plus ses fonctions.

Travaux avec la tronçonneuse

Porter des habits de protection, c'est-à-dire pantalon de sécurité, bonnes chaussures, casque à visière, protection de l'ouïe et gants.

L'outillage doit être révisé selon les directives de sécurité. Lors de travaux avec la tronçonneuse, prendre conseil auprès du service forestier régional.



20

L'entretien doit surtout :

- favoriser la diversité en espèces. Les espèces à croissance lente devront être moins fréquemment taillées que celles à croissance rapide ;
- permettre de maintenir la stratification en fonction du type de haie souhaité, mais en tous les cas garantir un épais manteau de buissons bas et un ourlet herbacé ;
- conserver une zone de transition avec les cultures, en fauchant l'ourlet tardivement et de manière alternée.

Quand entretenir ?

La taille doit avoir lieu seulement lors de la période de repos de la végétation, entre novembre et mars. Réaliser l'entretien d'une haie riche en espèces à fruits uniquement en février/mars.

Quel outillage utiliser ?

Serpette : ébranchage des arbres tombés, pratique d'entailles dans la haie.

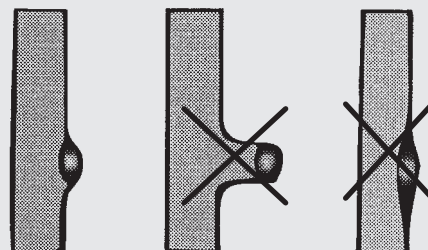
Sécateur, cisailles : taille des arbustes et égalisation latérale de la haie.

Scie à main, tronçonneuse : pour les gros travaux.

Epareuse : utilisée de plus en plus fréquemment pour ses avantages pratiques, surtout dans le manteau et l'ourlet. Elle ne permet cependant pas un entretien sélectif (voir page 8) et il en résulte une uniformisation indésirable.

Comment couper correctement ?

- La coupe doit toujours être « propre » et franche.
- Ne pas laisser de trop grands segments de branche ; ils meurent et constituent des zones sensibles à la pourriture.
- Ne pas couper trop près du tronc pour éviter de blesser les canaux principaux conduisant la sève.



Les différents types d'entretien

L'entretien d'une haie vise à maintenir une hauteur et une largeur fixes, à rajeunir la haie et à la densifier. On peut procéder de deux manières, soit par recépage, soit par une taille de rabattement. Dans les deux cas, l'entretien doit être répété régulièrement.

Recépage

Cette méthode d'entretien est souvent utilisée; on peut procéder de deux manières :

- le **recépage sélectif** sert au rajeunissement courant des haies de taille modeste. Il demande beaucoup de travail, mais permet de mieux favoriser les espèces à croissance lente et de ramener de la lumière dans la haie. Dans un intervalle de quelques années, ne recéper que quelques buissons ou arbres à croissance rapide. Donner ainsi, de manière ciblée, un avantage aux espèces à croissance lente (p. ex. aubépine, prunellier, églantier). La fréquence d'intervention est de 2 à 5 ans;
- le **recépage par tronçons** est adapté pour des haies de grande taille. Recéper systématiquement la haie sur $\frac{1}{3}$ de sa longueur totale ou sur 20 m au maximum et sur toute sa largeur. Ne jamais recéper entièrement la haie pour que la faune puisse trouver un habitat dans la partie restée sur pied. Conserver intactes les espèces rares ainsi que quelques buissons épineux à croissance lente. La fréquence d'intervention est comprise entre 6 et 15 ans.



Recépage sélectif.



Recépage par tronçons.

Taille de rabattement

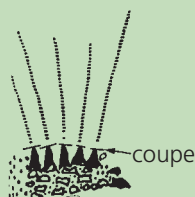
Cette méthode consiste à tailler les branches pour limiter la croissance latérale de la haie. Elle n'est pas efficace pour gérer la concurrence entre les différentes espèces ni pour maintenir une haie diversifiée.



Haie rabattue avec une épareuse. Ce type d'entretien ne devrait être utilisé que si la haie contient plus de 70% de buissons épineux !

Quel type d'entretien pour quelles espèces ?

Recépage



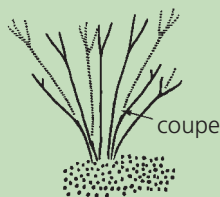
Pour les ligneux à forte croissance, très ramifiés. Couper tous les rameaux à 10–20 cm au-dessus du sol. La régénération s'effectue par rejets à partir de la souche restante.

Attention : le recépage provoque chez beaucoup d'espèces (p. ex. cornouiller sanguin, prunellier) le développement de drageons (rejets à partir des racines) ; une taille à hauteur de genou diminue ce risque.

Entretien adapté pour : noisetier, charme, saules, cornouiller sanguin, bourdaine, sureau noir et à grappes, frêne, érable champêtre, viornes, chèvrefeuille des haies, troène, tremble, peuplier blanc, argousier, prunellier, églantier, fusain.

Non adapté pour : aubépine, buis, poirier sauvage, pommier sauvage.

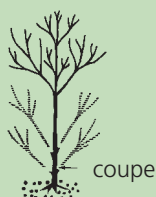
Taille de rajeunissement



Pour les espèces à croissance lente et qui rejettent faiblement de souche. Une coupe modérée et respectueuse est nécessaire. Rabattre les rameaux latéraux vigoureux, de manière à former des branches de soutien. La forme typique du buisson doit être maintenue telle quelle ou favorisée.

Entretien adapté pour : aubépine, prunellier, églantier, cornouiller mâle, cerisier, merisier à grappes, alisier torminal, alisier blanc (alouchier), sorbier des oiseleurs.

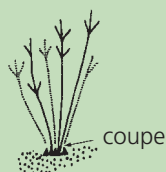
Taille de formation



Pour les ligneux de port élevé. Favoriser la tige centrale et tailler à hauteur voulue les branches concurrentes (rejets de souche et rameaux latéraux).

Entretien adapté pour : érable, charme, chêne, orme, tilleul, frêne, saule argenté, arbres fruitiers, alisier, sorbier des oiseleurs ; et avec plus de soins : sureau, aubépine, érable champêtre, cornouiller mâle, fusain, merisier, saule marsault.

Eclaircissement



Pour les ligneux arbustifs à forte croissance, très ramifiés. Rabattre les rameaux trop longs à env. 10 cm au-dessus du sol. La régénération s'effectue par rejets à partir de la souche.

Entretien adapté pour : noisetier, cornouiller sanguin, fusain, saule marsault, viornes, sureau noir et à grappes, chèvrefeuille des haies, érable champêtre, charme.

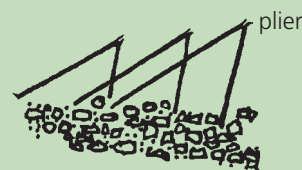
Taille de densification



Couper les rameaux, en particulier des épineux, toujours au même endroit de sorte que le buisson devienne très branchu et perde sa forme d'origine. Le buisson offre alors aux oiseaux de bonnes conditions de nidification à l'abri de certains prédateurs.

Entretien adapté pour : aubépine, prunellier, nerprun, argousier, églantier ainsi qu'érable champêtre et merisier à grappes.

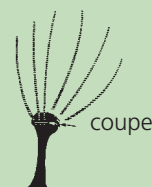
Elargissement de haies



Entailler les troncs à 30 cm au-dessus du sol et plier. Ancrer la branche tordue dans le sol. Des rejets en sortiront pour former une haie très dense. Ce type d'entretien est adapté pour les haies servant de clôtures de pâturage.

Entretien adapté pour : aubépine, prunellier, églantier.

Formation de têtard



Tailler complètement les nouveaux rejets à la hauteur de la tête. Tous les 1 à 5 ans pour les saules, tous les 3 à 10 ans pour les autres arbres têtard.

Entretien adapté pour : saules, peuplier noir, chêne pédonculé, frêne.

Comment entretenir les différents types de haies ?

La haie basse

La haie basse est composée de buissons de 1 à 3 m de haut et de large.

Entretien haie basse

- Recéper de manière sélective tous les 2 à 5 ans (voir page 8) **ou**
- Rabattre par tronçon tous les 6 à 8 ans.



La haie haute

La haie haute comporte des buissons et des petits arbres d'environ 5 m de haut, avec une largeur de 3 à 8 m.

Entretien haies haute et d'arbres

- Recéper de manière sélective ou par tronçon tous les 2 à 15 ans (voir page 8).
- Tous les 10 à 20 ans, couper de manière sélective des arbres choisis, par exemple ceux qui font beaucoup d'ombre, qui sont en surnombre dans la haie, qui poussent trop près les uns des autres ou les conifères.

Conseil

Lorsque c'est possible, laisser en place les arbres particuliers (très vieux ou caractéristiques du paysage). Les arbres à cavités, le bois mort et les branches sèches représentent des sites de reproduction pour de nombreux animaux comme les chauve-souris, oiseaux, loirs et frelons.

Le lierre offre nourriture pour les abeilles et les oiseaux.

Pour ces derniers, le lierre offre également des sites de nidification.

La plante n'endommage pas les arbres et peut donc être maintenue.



La haie d'arbres

La haie d'arbres peut atteindre jusqu'à 25 m de haut et 15 m de large.



Comment entretenir la bande herbeuse ?

Rappel

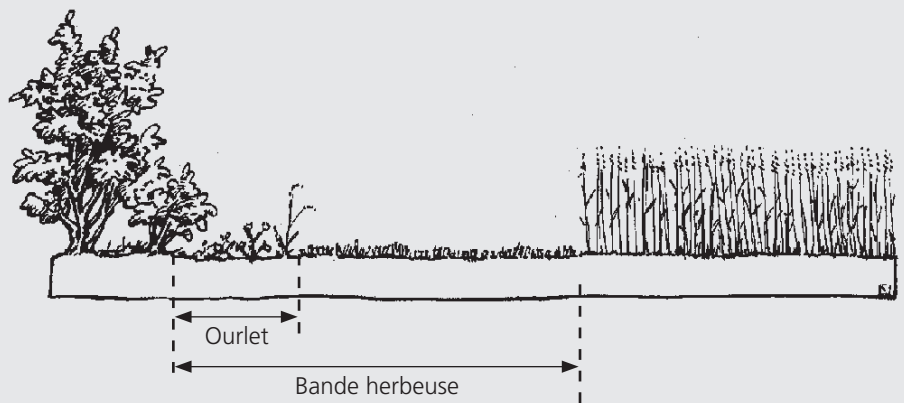
Il est interdit d'épandre des engrais et d'employer des produits phytosanitaires dans les haies et sur une bande de 3 m le long de celles-ci

(Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim).

La bande herbeuse selon l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD) peut avoir une largeur max. de 6 m.

La bande herbeuse nécessite un entretien différencié afin de favoriser le développement d'un ourlet :

- faucher l'ourlet, qui correspond à une bande d'au moins 50 cm entre la haie et le milieu herbacé, tous les 2 ans, en alternance par tronçon. La petite faune pourra ainsi se réfugier dans les zones non fauchées ou non pâturées. Dans la mesure du possible, ne pas pâturer l'ourlet ;
- dans le reste de la bande herbeuse, adapter la fréquence d'utilisation au développement de la végétation : si la végétation est maigre, une fauche ou une pâture tous les 2 ans est suffisante. Sinon, la fauche ou la pâture peut être plus fréquente que dans la zone d'ourlet ;
- dans tous les cas, préférer une utilisation tardive (dès septembre), car l'ourlet et la bande herbeuse représentent un refuge pour la faune, un réservoir de plantes et de graines et aussi une source importante de nourriture pour de nombreux animaux ;
- évacuer le produit de la coupe pour amaigrir l'herbage ;
- attention en cas de présence d'espèces à fort pouvoir de dissémination (p. ex. prunellier) ! Procéder à une fauche régulière de l'ourlet et du reste de la bande herbeuse, afin d'éviter leur propagation.



Comment utiliser les déchets de taille ?



Les déchets issus de l'entretien peuvent être utilisés de différentes manières :

- bois de feu (en bûches, branches) ou de chauffage (plaquettes) ;
- couverture de chemins et sentiers (copeaux) ;
- compost, si de petites quantités seulement sont broyées ;
- tas de branches dans et au bord de la haie, utilisés comme cachette par de nombreux petits mammifères, batraciens, reptiles, etc.

Si les déchets doivent être brûlés, brûler tout de suite après la coupe pour que les tas ne soient pas colonisés par la faune.

Vérifier auprès du service cantonal compétent si une autorisation est nécessaire pour les feux.

Il est interdit de brûler les déchets de taille dans ou près de la haie !



28

Les haies relient des milieux semi-naturels permettant à la faune, notamment aux auxiliaires comme les carabes, de se disperser.



29

Le matériel de taille entassé dans ou au bord de la haie permet de favoriser la petite faune.

Comment améliorer la qualité écologique d'une haie ?

Les haies pauvres en espèces ou de structure uniforme ne sont utiles que pour peu d'espèces animales. Les haies pures de noisetiers par exemple, ne permettent pas aux oiseaux de nicher, car les branches s'élèvent trop droit et trop haut.

Les mesures suivantes peuvent être prises :

- Pour les haies pauvres en espèces : rabattre complètement l'essence ligneuse dominante et au besoin enlever les plants de grande dimension, puis planter différents buissons caractéristiques des haies, dont des épineux. Les années suivantes, continuer à rabattre sévèrement l'espèce qui dominait, jusqu'à ce que les nouveaux buissons aient atteint une taille suffisante pour leur permettre de se maintenir d'eux-mêmes dans la haie.
- Favoriser les épineux, comme l'aubépine, le prunellier, l'églantier ou le nerprun, puisque ceux-ci fournissent à une faune typique de nombreux sites de nidification, de nourrissage et de refuge.
- Viser une grande diversité d'espèces et de structures végétales, qui amèneront une forte diversité animale. Les espèces donnant des fruits en automne sont particulièrement intéressantes.
- Laisser vieillir certains ligneux sans cesser l'entretien des autres.
- Créer des sinuosités dans la haie pour augmenter le nombre d'oiseaux nicheurs.
- Créer des tas d'épierrage en bordure ou dans la haie, par exemple pour les insectes, les lézards et les orvets.
- Mettre en place des tas de branches et laisser le bois mort. Cela représente de bonnes opportunités de cachette. Certaines espèces d'insectes ne vivent que sur le bois mort.

Pour en savoir plus

Les publications AGRIDEA sont disponibles sur le site www.agridea.ch/shop.

- *Promotion de la biodiversité dans l'exploitation agricole. Exigences de base et niveaux de qualité*, AGRIDEA, 2015 (article no 1443)
- *Les plantes des haies*, AGRIDEA, 2010 (article no 1614)
- *Guide des buissons et arbres des haies et lisières. Identification et entretien*, AGRIDEA, 2002 (article no 1730)
- *Guide technique pour la conception de haies champêtres utiles en agriculture dans le Cantal*, Mission Haies Auvergne, 2008
- *Planter des haies. Haies composées, haies d'aujourd'hui*, D. Soltner, Collection Sciences et techniques agricoles, 1994

Impressum

| | |
|-------------------------------------|---|
| Edition | AGRIDEA Jordils 1 • CP 1080 CH-1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 F +41 (0)21 617 02 61 www.agridea.ch |
| Auteur-e-s, collaboration technique | Benz R., Jucker P., Koller N., Kuchen S., Marendaz Guignet E., Mulhauser G., Schiess-Bühler C., AGRIDEA • Berchtold U., Pro Natura • Glauser Ch., SVS/BirdLife • Graf R., Station ornithologique suisse • Rohrbach E., Waldabteilung, Burgdorf-Oberaargau |
| Groupe | Environnement, Paysage |
| Mise en page | Lila Bonhomme, AGRIDEA |
| Impression | AGRIDEA, édition 2015 |

Sources des photographies et illustrations

Photos

2, 5, 7, 21, 22, 23, 25, 26, 29
3, 4, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 18, 20, 24, 28
1
16
17, 27
14, 15, 19
10

Benz Regula, AGRIDEA
Caillet-Bois David, AGRIDEA
Jucker Philipp, AGRIDEA
Kuchen Sonya, AGRIDEA
Lugon Alain, L'Azuré
Mission Haies Auvergne
Zufferey Marie, Ayent

Illustrations

R. Strickler, AGRIDEA (modifiés d'après A. Winkler et H. C. Salzmann, 1989)
N. Zaric, Echo-communications, Lausanne